

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N^o 1.

LAUSANNE. — 2 janvier 1909.



LIBERTÉ
PATRIE

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		MM. Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.	
MM. Golay, E., président de l'Union des instituteurs primaires genevois, Genève.		Brandt, W., inst., Neuchâtel.	
Pesson, Ch., instituteur, Céligny.		Rusillon, L., inst., Couvet.	
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Lancy.		Vaud.	
M^{lles} Muller, institutrice, Genève.		MM. Pache, A., inst., Moudon.	
Pauchard, » Genève.		Briod, E., inst., Lausanne	
M. Martin, Ed., président de la Société Pédagogique genevoise. Genève.		Magnin, J., inst., »	
		Savary, E., inst., »	
		Cloux, J., inst., »	
		Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.	
		Gailloz, H., inst., Yverdon.	
		Ramuz, R., inst., Grandvaux.	
		Masnata, J., inst., Dailens.	
		Magenat, J., inst., Oron.	
		Dufey, A., inst., Mex.	
		Guidoux, E., inst., Pailly.	
		Tessin.	
		M. Nizzola, prof., Lugano.	
		Suisse allemande.	
		M. Fritschl, Fr., Neumünster-Zurich.	

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Frossard, Camille, directeur, président, St-Imier.	MM. Vaclair, Ernest, professeur, secrétaire St-Imier.
Saucy, Charles, professeur, vice-président, St-Imier.	Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

MAUERHOFER & BRÉLAZ

8, rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Confections pour dames Tabliers, Blouses, Jupons
Robes fantaisies et noires Draperies pour messieurs
Tapis, Linoleums, Cocos, Toilerie, Rideaux, Couvertures

10% au corps enseignant 10% ou bons d'escompte

Vente de confiance et à bas prix.

Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

VIENNENT DE PARAÎTRE :

- Anthologie Scolaire**, par L. Dupraz et E. Bonjour. Un vol. cartonné toile de 512 pages. 2 fr. 50
- W. ROSIER & E. CHAIX. **Manuel de géographie physique**, ouvr. cont. 386 autotypies, figures, plans et cartes In 4^o carton. 3 fr. 50
- F.-M. GRAND, E. WEBER & U. BRIOD. **Mon premier livre**. Livre de lecture à l'usage de la première année d'école. 1 fr. 30
- P. JACCARD & P. HENCHOZ. **Leçons de choses et éléments de sciences naturelles**. A l'usage du degré intermédiaire des écoles primaires. In-8. 1 fr. 20
- La Suisse économique**, conférences données au 1^{er} Cours international d'expansion commerciale à Lausanne 2 vol. gr. in 8^o » 12 —
- Causeries Pédagogique**, Par William James, avec préface de Jules Payot. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50

NOUVEAUTÉS DE FIN D'ANNÉE :

- Au Foyer Romand**. Etrences littéraires pour 1909. In-16 relié fr. 5 —, broché 3 fr. 50
- Pour Un Gant...**, par Mme Philip Champion de Crespigny. Roman d'aventures anglais mis en français par Robert Godet. In-16, relié fr. 5 —, broché 3 fr. 50
- En Avant**, par Lina Bögli. Traduit par Mme Penel-Godet. 5^e mille, in-16, relié fr. 5 —, broché 3 fr. 50

A VENDRE

pour manque de place et en très bon état :

- 1^o Une paire barres parallèles, transportable, supports de fer avec plancher; hauteur et largeur variables, longueur 3 m. fr. 100.—
- 2^o Un cheval, 1^{re} qualité, haussable, bien rembourré, couverture cuir sans couture fr. 120.—
- 3^o Un appareil d'entraînement à la rame fr. 90.—
- 4^o Un grand tapis coco (de gymnastique), de 6 c/m. d'épaisseur, longueur 6 m., largeur 2 m. 50 (recommandé pour lutteurs), fr. 100.—
- 5^o Une barre à sphère de 100 k. (long. de barres 90 c/m.) fr. 40.—
- S'adresser Salle de gymnastique Casino-Théâtre, L. BRUN, professeur Lausanne.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

A vendre: Educateur 1881 à 1889, 10 volumes reliés et l'année 1901 non reliée. Plutarque, Deux in-12, illust., riche reliure.

Ecole 1877, 1878, 1883 à 1890 = 10 volumes reliés.

S'adresser à la Gérance de l'Éducateur.

<p>MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1895</p> <p>SPÉCIALITÉ de grands ordinaires BEAUJOLAIS</p> <p>Vins d'Arbois, de ST-GEORGES et des Pyrénées. Monopole.</p> <p><i>Bordeaux. Bourgogne.</i></p>	<p>VINS et SPIRITUEUX en GROS</p> <p>RIVE & ROULET</p> <p>10, rue Amat, GENÈVE</p> <p>Seule maison allant acheter elle-même dans — les pays de production. —</p> <p>REPRÉSENTANTS locaux DEMANDÉS</p> <p>Conditions spéciales offertes au personnel enseignant: COMMISSION de 10 % sur le net des factures à tous ceux qui nous transmettront directement des commandes soit pour eux-mêmes, soit pour leurs amis et connaissances. — Demandez prix-courant et échantillons.</p>	<p>TÉLÉPHONE — 255 —</p> <p>VINS BLANCS du pays en fûts et en bouteilles.</p> <p>Pres MARQUES de Yverne, Villeneuve, Dézaley, Epesses, La Côte. Vins valaisans et neuchâtelois.</p> <p>Malaga. Madère. <i>Kirsch suisse. Cognacs et Rhums.</i></p>
--	---	---

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

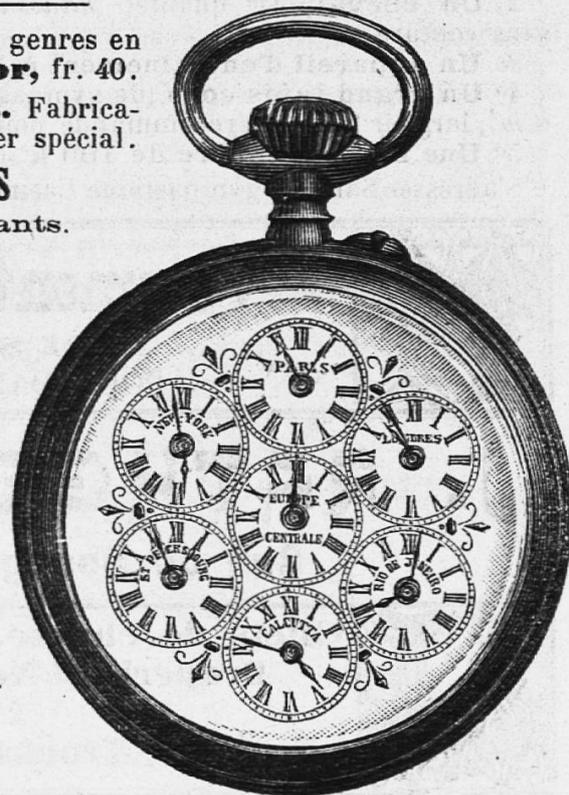
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

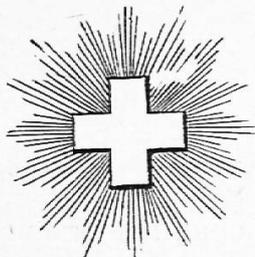
Remise

10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

2 janvier 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Souhaits.* — *Comment nous écrivons.* — *Lettre d'Allemagne.* —
— *Chronique scolaire : Neuchâtel. Jura bernois. Vaud.* — PARTIE PRATIQUE :
Leçon de choses : La mémoire. — *Dictées.* — *Dessin : Casserole.*



Bonne Année !

*L'« Educateur » envoie à tous ses amis, collabo-
rateurs et abonnés, ses meilleurs vœux de bonne et
heureuse année !*



COMMENT NOUS ÉCRIVONS

Ecrivons-nous un mot comme nous le lisons, c'est-à-dire comme un tout, d'un jet, ou bien lettre par lettre comme dans l'épellation ? Pour s'en assurer, on a construit des appareils de diverses formes, mais possédant tous, comme partie essentielle, un sous-main sensible muni d'un enregistreur capable d'indiquer à tout instant la pression de la plume ou du crayon. Et voici ce qu'on a constaté. Chez l'adulte, la courbe fournie par le mot est sensiblement la même partout, sauf en un point où elle s'élève brusquement pour redescendre aussitôt. Cette élévation est tantôt à la fin, tantôt au

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

A vendre : Educateur 1881 à 1889, 10 volumes reliés et l'année 1901 non reliée. Plutarque, Deux in-12, illust., riche reliure.

Ecole 1877, 1878, 1883 à 1890 = 10 volumes reliés,

S'adresser à la Gérance de l'Éducateur.

<p>MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1895</p> <p>SPÉCIALITÉ de grands ordinaires BEAUJOLAIS</p> <p>Vins d'Arbois, de ST-GEORGES et des Pyrénées. Monopole.</p> <p><i>Bordeaux. Bourgogne.</i></p>	<p>VINS et SPIRITUEUX en GROS</p> <h2>RIVE & ROULET</h2> <p>10, rue Amat, GENÈVE</p> <p>Seule maison allant acheter elle-même dans — les pays de production. —</p> <p>REPRÉSENTANTS locaux DEMANDÉS</p> <p>Conditions spéciales offertes au personnel enseignant : COMMISSION de 10% sur le net des factures à tous ceux qui nous transmettront directement des commandes soit pour eux-mêmes, soit pour leurs amis et connaissances. — Demandez prix-courant et échantillons.</p>	<p>TÉLÉPHONE — 255 —</p> <p>VINS BLANCS du pays en fûts et en bouteilles.</p> <p>Ires MARQUES de Yverne, Villeneuve, Dézaley, Epeuses, La Côte. Vins valaisans et neuchâtelois.</p> <p>Malaga. Madère. <i>Kirsch suisse. Cognacs et Rhums.</i></p>
--	--	---

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

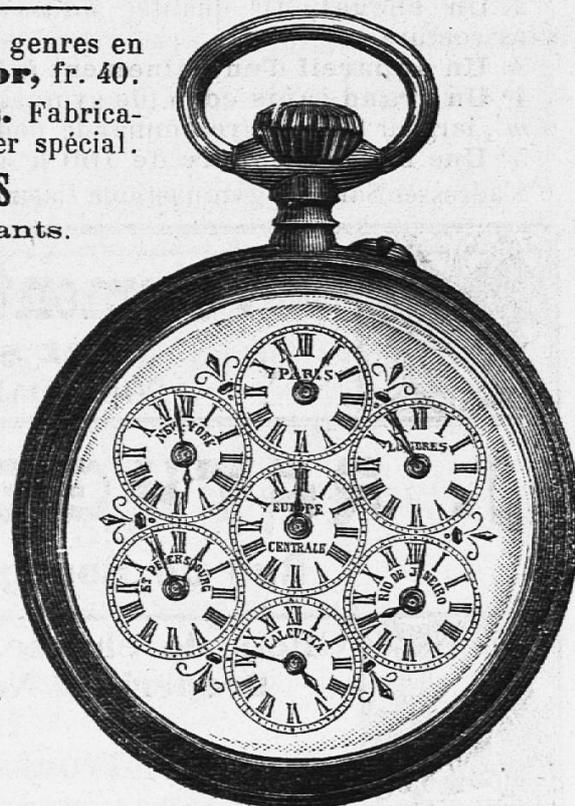
Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

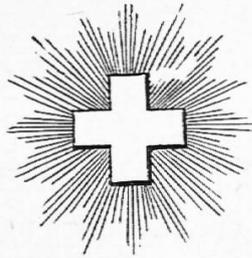
Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10% au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

2 janvier 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Souhaits.* — *Comment nous écrivons.* — *Lettre d'Allemagne.* —
— *Chronique scolaire : Neuchâtel. Jura bernois. Vaud.* — PARTIE PRATIQUE :
Leçon de choses : La mémoire. — *Dictées.* — *Dessin : Casserole.*



Bonne Année !

*L'« Educateur » envoie à tous ses amis, collabo-
rateurs et abonnés, ses meilleurs vœux de bonne et
heureuse année !*



COMMENT NOUS ÉCRIVONS

Ecrivons-nous un mot comme nous le lisons, c'est-à-dire comme un tout, d'un jet, ou bien lettre par lettre comme dans l'épellation ? Pour s'en assurer, on a construit des appareils de diverses formes, mais possédant tous, comme partie essentielle, un sous-main sensible muni d'un enregistreur capable d'indiquer à tout instant la pression de la plume ou du crayon. Et voici ce qu'on a constaté. Chez l'adulte, la courbe fournie par le mot est sensiblement la même partout, sauf en un point où elle s'élève brusquement pour redescendre aussitôt. Cette élévation est tantôt à la fin, tantôt au

commencement, quelquefois vers le milieu du mot. Chez l'enfant, il n'en est pas de même : chaque lettre présente une élévation ; chez les tout jeunes même chaque trait. Les appareils mentionnés plus haut sont aussi organisés de manière à indiquer à tout instant la rapidité de l'écriture. Or, on a constaté qu'il existe également d'assez grandes différences entre l'adulte et l'enfant. Tandis que chez l'adulte la vitesse varie d'un trait à l'autre, certains traits, les déliés par exemple, étant exécutés très rapidement et d'autres beaucoup plus lentement, chez l'enfant la vitesse est sensiblement la même pour toutes les lettres, pour tous les traits qui composent le mot. La conclusion de tout ceci, c'est que l'enfant n'écrit pas comme l'adulte. Celui-ci n'a besoin que d'une seule impulsion volontaire pour écrire un mot ; il l'écrit comme il le lit, d'un jet. L'enfant, au contraire, doit faire acte de volonté pour chaque lettre, même pour chaque trait, lorsque c'est un commençant : le tracé d'un délié exigeant de ce dernier un effort tout aussi grand que le tracé d'un plein. Entre ces deux points extrêmes, il y a évidemment une quantité de degrés. Les mots les plus usuels arriveront de très bonne heure à être écrits d'un seul mouvement volontaire, les moins connus seront décomposés dans leurs éléments pendant longtemps.

Les graphiques que nous donnent les appareils dont nous venons de parler ne révèlent pour ainsi dire que les difficultés inhérentes à l'action mécanique de l'écriture. Il en existe d'autres, de ces difficultés, qui résident dans la préparation de cette action et qu'il est important d'analyser si l'on veut s'en rendre compte.

L'action d'écrire débute par une impulsion volontaire qui adapte l'attention et met en jeu le système d'images motrices graphiques qui chez l'adulte est fortement organisé et toujours prêt à fonctionner, mais qui chez l'enfant est seulement en voie de formation (de là le malaise qu'éprouve l'enfant lorsqu'il doit se mettre à écrire, même sous dictée). La seconde opération est la recherche des idées, qui nécessite aussi une participation de la volonté. La troisième est l'expression de ces idées que quelques personnes entendent comme si quelqu'un les leur dictait, que d'autres expriment comme si elles avaient devant elles un interlocuteur, suivant que ces personnes appartiennent au type auditif ou au type moteur. Il est toutefois à remarquer que le type moteur est en général prédomi-

nant et que, dans le cas particulier, il le sera nécessairement, puisque c'est sur les idées motrices que l'attention est attirée. Viendront ensuite les images graphiques et les images visuelles, celles-là précédant celles-ci chez l'adulte, parce que ses images graphiques constituent des groupes bien organisés, mais le contraire chez l'enfant qui doit se représenter visuellement les mots pour pouvoir les écrire lettre par lettre. L'éveil ou le rappel de toutes ces images du mot est certainement un gros travail pour le jeune écolier qui ne possède pas encore des associations d'images verbales bien complètes et c'est souvent une source d'erreurs pour peu que des rapprochements involontaires se produisent entre telle ou telle image, motrice ou visuelle. Un des exemples les plus frappants, qui s'est produit chez un adulte et non chez un enfant, est celui que cite le docteur Féré dans son ouvrage : *Sensation et mouvement*.

« J'étais en train de rédiger un protocole d'autopsie, je voulais écrire « poumon droit », j'écrivis « poumon 3 ». Les mouvements de la main nécessaires pour figurer le chiffre « 3 » et pour écrire le mot « droit » n'ont aucune analogie ; mais les mouvements nécessaires à l'articulation des mots « trois » et « droit » en ont une grande. Il semble donc que ce *lapsus calami* ait été un *lapsus linguae* qui s'est trouvé enregistré par l'écriture. Cette observation semble montrer que la représentation mentale d'un son articulé s'accompagne de mouvements de muscles spécialement adaptés à l'articulation, et que, lorsqu'on veut représenter graphiquement un son, on l'écrit d'abord avec la langue. »

La quatrième opération est la partie matérielle de l'acte d'écrire qui comprend le souvenir de la forme des lettres et leur exécution, travail qui n'est pas de peu d'importance pour ceux qui n'ont pas encore beaucoup d'exercice, qui manquent de souplesse et de coordination dans les mouvements ou dont la mémoire visuelle fait défaut.

C'est dans la composition que toutes ces opérations sont nécessaires. Lorsqu'il s'agit de copie ou de dictée, il n'est plus question de recherche des idées ni de leur expression ; le travail se trouve ainsi considérablement simplifié. Cependant il ne faudrait pas croire que dans ces exercices le sens ne joue aucun rôle ; les praticiens de l'enseignement savent trop bien ce que sont les dictées

que les élèves ne comprennent qu'imparfaitement. L'adulte qui écrit ne s'aperçoit pas non plus de toutes ces opérations. Chez lui, l'habitude les a rendues automatiques de sorte qu'elles n'affectent plus la conscience ; de plus, elle les a simplifiées, comme cela se produit toujours quand on doit exécuter un ensemble d'actes habituels. Nombreuses sont les personnes chez qui l'acte d'écrire passe directement de la pensée à la main et qui n'ont plus besoin de se représenter visuellement la forme des lettres avant de les écrire.

(A suivre.)

LETTRE D'ALLEMAGNE

Un des grands quotidiens de Stuttgart racontait l'autre jour un fait assez intéressant pour en parler ici. Dans une des localités du district d'Urach, à Hülben, vient d'être nommé un nouveau titulaire, l'instituteur *Paul Kullen*. Or voilà bientôt deux cents ans que la famille Kullen occupe ce poste sans interruption. C'est comme une vraie dynastie si l'on veut considérer une école comme un petit état en miniature. Voyez plutôt : en 1722 est nommé au poste d'Hülben Johannes Kullen ; en 1756, lui succède son fils Jean-Wilhelm, qui mourut en 1784 ayant pour successeur son fils Jacob-Frédéric, en fonction jusqu'en 1818. Un fils de ce dernier, Christian-Frédéric suit son frère et occupe le poste jusqu'en 1850 ; le successeur de celui-ci va jusqu'en 1905, puis le remet à son tour, à son fils qui vient de faire place à Paul, nommé ces derniers jours.

Le *Tagblatt* ajoute que les Kullen jouissent à Hülben de la considération générale. C'est de l'attention doublée de vénération, dit-on. On s'y sent comme sous la houlette de bons bergers éprouvés. Cela fait songer à un mot du conseiller fédéral Ruchet, alors chef du département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud, à une réunion de la Société pédagogique vaudoise. « Quand une commune marche bien, on peut être certain que pendant plusieurs générations, l'école a eu à sa tête un régent dévoué à ses devoirs et à ses fonctions. »

Il serait intéressant d'aller à Hülben constater le fait sur les lieux, mais il y a des endroits si isolés qu'il n'y a que le hasard qui puisse vous y conduire. C'est ainsi qu'un jour je me trouvai à *Westermurr*. En son temps, j'ai raconté dans ces colonnes ma visite à l'instituteur, que je trouvai dans sa classe. Il est mort dans le courant de l'année dernière dans sa cinquante-deuxième année de service. Il avait occupé le poste nommé ci-dessus pendant plus de quarante ans. J'ai assisté à son enterrement. Toute la commune entourait sa tombe, et en qualité de Vaudois, j'ai songé à un proverbe de chez nous : *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*. Pas d'attachement, ni d'affection pour le nomade. Du reste l'instituteur de *Westermurr* avait amassé de la mousse plus palpable : il était devenu un des gros propriétaires de l'endroit. Longtemps encore les beaux arbres fruitiers qu'il a plantés parleront de lui et de son activité étonnante. Moi, je n'ai connu que le vieillard jovial, qui ne craignait pas de faire ses sept kilomètres par tous les temps, en hiver comme en été, pour venir prendre une chope de bière en compagnie de ses collègues et bons amis.

Du reste, qu'il doit faire bon passer toute sa vie dans un paysage aux lignes calmes et reposantes comme celui de Westermurr, qui me rappelait si bien un site du Jura ou du Jorat !



Pour rester fidèle à mon rôle de chroniqueur, il faut que je vous signale une innovation intéressante en Wurtemberg. Pendant les dernières vacances a eu lieu un cours d'art à l'usage des maîtres des gymnases, des écoles réales et des écoles supérieures de jeunes filles, dont le programme pose à ceux qui sont chargés de l'appliquer des exigences artistiques. Quatre-vingt-quinze membres du corps enseignant secondaire ont été conduits d'une salle à l'autre du Musée des Beaux-Arts de la résidence, étudiant tour à tour, sous la conduite du professeur d'esthétique Dr V. Lange, la peinture, la sculpture, puis d'un édifice à l'autre dans les rues de la capitale et même d'Esslingen, une ville voisine pour étudier l'architecture (cette fois, sous la conduite d'un compatriote, l'architecte Lambert). Le conservateur officiel, le Dr Gradmann, a su gagner des collaborateurs et des auxiliaires dans cet auditoire de choix, et l'on ne peut que s'en réjouir. Les temps préhistoriques, enfin, ont été mentionnés avec d'autant plus de succès que le musée de Stuttgart est riche en vestiges de ces âges éloignés et, tout naturellement, l'on a passé aux richesses archéologiques romaines qu'il renferme.

Ces quelques jours ont donc été remplis par un travail intense et des plus sérieux. On ne s'est pas séparé sans exprimer à l'autorité supérieure le sentiment de satisfaction et de gratitude que son entreprise éveillait en chacun des participants.

Vous voyez donc que la gent enseignante travaille avec assiduité à son perfectionnement. Les nombreux cours qu'on organise pour tous les besoins en font foi. En Prusse, par exemple, plus de sept mille maîtres ont pris part ces dernières années aux cours de gymnastique et de jeux gymnastiques. A l'avenir pourront y participer les militaires, les ecclésiastiques, les bourgmestres. C'est certainement le meilleur moyen de cultiver et de faire aimer les exercices corporels et de réagir contre le surmenage intellectuel.

H. QUAYZIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Conférence officielle** du district du Val-de-Travers à Môtiers le samedi 12 décembre dès 9 heures et demie du matin.

Présidence de M. Latour, inspecteur des écoles.

I. Enseignement du dessin.

M. Lavanchy, professeur de dessin à Neuchâtel, fait un exposé théorique d'abord puis pratique, de ses idées concernant l'enseignement du dessin et de la méthode nouvelle introduite dans les écoles du canton.

M. Lavanchy, qui a le privilège d'une très longue carrière de pratique spéciale de cet enseignement est, on le constate immédiatement, très maître de son sujet. On sent en lui, le pédagogue chercheur, au travail méthodique et raisonné qui ne se soumet à la discipline étroite et exclusive d'aucune méthode, mais qui sa-

chant à quoi il doit arriver, accepte, choisit ou crée les méthodes, les procédés, les moyens les meilleurs pour atteindre le but visé.

Aussi, beaucoup de choses dans son exposé, d'ailleurs très complet, sont des révélations, pour nous instituteurs, obligés de toucher à toutes les branches de l'enseignement sans jamais pouvoir nous vouer autant que nous le voudrions à chacune d'elles en particulier.

Sans fatigue aucune, deux heures durant, nous écoutons, avec la plus sérieuse attention ; c'est que l'intérêt va croissant. Aux principes théoriques, M. Lavanchy fait succéder leur application ; la craie, puis le pinceau en main, il commente la méthode nouvelle et les bases fondamentales de tout enseignement rationnel du dessin, il explique les planches nombreuses dont il a fait orner les parois de la salle et qui contiennent l'application aussi complète qu'artistiquement faite, du programme d'enseignement du dessin à l'école primaire et de sa division année par année.

Tout naturellement, nous constatons qu'il y a chez le pédagogue artiste qui nous parle, quelque chose de plus que chez beaucoup d'entre nous. D'un côté des aptitudes artistiques très réelles ; de l'autre des connaissances très solides de la matière à enseigner. Or, si la nature nous a refusé celles-là, nous sommes censés être tous susceptibles d'acquérir celles-ci.

Si donc elles nous manquent par défaut de préparation première, que l'autorité compétente veuille bien mettre à notre service les précieux conseils d'un professeur tel que celui dont nous venons de parler. Qu'elle organise un cours normal de dessin à l'usage des nombreux membres du corps enseignant qui désirent, dans l'intérêt de l'école, acquérir en matière d'enseignement du dessin les connaissances qui leur font encore défaut.

Tel est d'ailleurs le vœu formulé par M. l'inspecteur Latour auquel les quatre-vingts instituteurs et institutrices présents donnent leur unanime appui.

II. *Votation sur la réorganisation du fonds scolaire de prévoyance.*

Cette question à l'étude depuis plusieurs années déjà, a été l'objet d'un examen nouveau de la part d'une commission spéciale nommée par le corps enseignant lui-même. Par l'organe de M. Hoffmann, instituteur à Neuchâtel, cette commission soumet à votre appréciation le résultat de ces travaux.

Chaque intéressé ayant reçu le projet en discussion, il suffit d'un court exposé de M. Hoffmann pour prouver à chacun, que l'œuvre présentée, pour n'être pas parfaite, pour n'être pas même ce que beaucoup attendent ne peut être plus favorable, impossible de faire plus, impossible de faire mieux. Chacun le comprend si bien que par un vote unanime les conclusions proposées obtiennent l'entière approbation des intéressés présents au nombre de soixante-dix-neuf.

III. *Divers.*

a) Nomination d'un délégué et d'un suppléant à la vérification des comptes du Fonds scolaire de prévoyance.

Sont nommés : Mlle Berner, institutrice à Fleurier ; suppléant, M. Jules Boiteux, instituteur à Noiraigue.

b) M. Rusillon, instituteur à Couvet, adresse un vigoureux appel à ceux qui ne font pas encore partie de la Société pédagogique afin que cette Société ne tarde pas à compter toutes les institutrices et tous les instituteurs neuchâtelois au nombre de ses membres.

Nous ne mettrons pas le point final à ce petit communiqué sans remercier bien sincèrement M. Latour, M. Lavanchy, et M. Hoffmann qui tous trois ont fait de notre dernière conférence de district l'une des meilleures de celles que nous ayons eues depuis longtemps.

Ch. HINTENLANG.

***** Chaux-de-Fonds.** La section pédagogique de La Chaux-de-Fonds vient d'adopter un plan de travail intéressant. Dans l'idée de contribuer dans une plus large mesure que jusqu'ici, à la culture générale et spéciale de ses membres, en même temps que pour intéresser les parents et toutes les personnes qui s'occupent de l'éducation des enfants à l'œuvre de l'école, elle s'est donné un programme comprenant douze conférences de section avec travaux divers, quatre excursions géologiques et botaniques dans les montagnes et vallées avoisinantes et trois visites à des établissements industriels. En plus, elle appellera de savants conférenciers spécialistes, philosophes, éducateurs, sociologues, etc. pour donner des conférences publiques sur des questions actuelles. Après entente avec la Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds, la moitié du temps consacré à ces travaux sera prise sur les jours de loisir ou les heures de congé du corps enseignant et l'autre sur les jours et heures de travail dû à l'école, la date étant fixée avec l'assentiment de l'autorité scolaire.

L'exécution de ce programme a déjà commencé, avec succès. Il y a eu déjà une course géologique bien réussie; et samedi 19 décembre avait lieu la deuxième conférence. M. Paul Graber, instituteur, présidait. Des études et travaux ont été présentés par MM. Hermann Guinand, instituteur, Ed. Wasserfallen, directeur des écoles, Paul Graber et Mlle Hélène Calame, institutrice, sur la critique de la grammaire, l'enseignement du français par l'image, l'école nouvelle de Chailly sur Lausanne, la Méthode d'enseignement de la langue maternelle du P. Girard. M. Blaser, inspecteur, a fait une communication concernant l'application de la loi scolaire révisée. Des chœurs charmants, bien exécutés par des demoiselles ont alterné avec les travaux et une séance administrative a clôturé la conférence.

B.

***** Buttes.** — Nous extrayons de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* l'article nécrologique suivant :

Jeudi après midi, toute la population a accompagné à sa dernière demeure M. Ed. Magnin, instituteur, décédé à l'âge de 64 ans, à la suite d'une longue maladie, après 42 ans d'enseignement.

Un grand nombre d'amis et d'anciens élèves sont venus du dehors, et la petite localité se souviendra longtemps de l'imposante manifestation par laquelle elle a voulu honorer la mémoire de ce citoyen modeste, dévoué et hautement estimé, qui a consacré toute sa vie à l'éducation de nombreuses séries d'écoliers.

La cérémonie a eu lieu au temple; M. Grisel, pasteur, a prononcé l'oraison funèbre, retraçant la longue et honorable carrière de M. Magnin, qui a été celle d'un homme de bien, d'un homme de devoir et d'un homme de cœur. M. Auguste Leuba, député, exprime avec beaucoup de sentiment les regrets et la profonde reconnaissance de la Commission scolaire; M. Latour, inspecteur, apporte en termes émouvants l'hommage de sympathie du département de l'Instruction publique et du corps enseignant neuchâtelois; M. Fritz Reymond, fabricant d'horlogerie à Bienne, parle au nom des anciens élèves de M. Magnin, restés

ses amis dévoués, et qui lui ont toujours gardé un souvenir ému d'affection et de respect.

Les enfants des écoles ont fort bien chanté un hymne de circonstance, et le chœur mixte, sous la direction de M. Ch. Guye, instituteur à Fleurier, a exécuté un de ses plus beaux morceaux.

L'assistance, très émue et très impressionnée, s'est ensuite lentement dispersée, sentant avec douleur quels liens profonds et puissants l'unissaient à l'homme de bien, dont la vie lui reste en exemple.

CH. HINTENLANG.

JURA BERNOIS. — Synode de Moutier. — Il s'est réuni, le lundi 14 décembre, à Moutier, sous la présidence de M. Sautebin. M. Paul Huguelet, instituteur, à Reconvilier, a présenté un rapport sur la création d'un asile pour enfants faibles d'esprit. Voici les conclusions qui ont été adoptées :

1. Pour la cause de l'humanité en général et pour la bonne marche de l'instruction et de l'éducation en particulier, la création d'asiles pour enfants anormaux est une œuvre de toute première nécessité.

2. Il importe de créer sans retard un asile de ce genre dans le Jura bernois.

3. Pour mener à bonne fin la réalisation de ce projet, on s'inspirera de ce qui a été fait en faveur des enfants anormaux dans le canton de Berne, dans les autres cantons et à l'étranger.

4. Cet asile est destiné aux enfants faibles d'esprit susceptibles de développement intellectuel.

5. Dans les localités accusant un minimum de 400 écoliers, il y a lieu de créer, à côté des classes ordinaires, des classes spéciales pour les enfants faibles d'esprit. Ces classes ne doivent pas réunir plus de 20 élèves.

6. Des leçons spéciales convenablement rétribuées seront données aux enfants simplement arriérés.

7. Le comité central de la Société pédagogique jurassienne cherchera à former une association d'hommes actifs et influents, ayant pour but la fondation d'un établissement pour enfants anormaux dans le Jura bernois.

M. Frey, instituteur à Malleray, a dirigé ensuite l'étude d'un chant, *Mon vallon*, par M. L. Froidevaux, rédacteur.

H. GOBAT.

*** **Jubilé de l'école cantonale.** — Nous empruntons aux journaux politiques quelques détails sur le cinquantième anniversaire de la fondation de l'école cantonale de Porrentruy, qui a été fêté les 18 et 19 décembre à l'hôtel International.

Le vendredi soir a eu lieu la représentation d'une opérette en deux actes, *Le secret de l'oncle Pierre*, dont l'action se passe à Porrentruy, en 1822. Le livret de cette pièce est de M. Sautebin, directeur de l'école secondaire de Moutier, et la musique de M. L. Chappuis, professeur à l'école cantonale.

Le samedi, jour officiel, a été consacré aux discours et au banquet traditionnel. Après l'exécution d'une cantate dont le texte est dû à M. Virgile Rossel, l'historique a été dit par M. Adrien Bohler, président de la Commission de l'école cantonale, qui doit publier une suite à l'ouvrage du doyen Vautrey, *l'Histoire du collège de Porrentruy*. Nous rendrons compte de ce nouveau volume s'il est envoyé à l'*Educateur*.

M. le Dr Gobat, directeur intérimaire de l'instruction publique, a rendu hom-

mage à la prospérité de l'école cantonale, mais il regrette les programmes trop utilitaires et voudrait en revenir aux temps où Porrentruy était un foyer scientifique dont le rayonnement s'étendait au loin.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les autres discours prononcés par MM. le professeur Tschirsch, recteur de l'université ; Koby, recteur de l'école cantonale ; Germiquet, membre de la commission de surveillance de cet établissement.

Au banquet, on a encore entendu MM. Simonin, conseiller d'Etat, président du gouvernement bernois, Franel, professeur, au nom de l'école polytechnique ; Cuénat, avocat, au nom des anciens élèves ; Chavanne, municipal, au nom de la ville de Porrentruy ; Choquart, conseiller national.

Les fêtes des 18 et 19 décembre ont laissé dans tout le Jura et à Porrentruy surtout le meilleur souvenir. L'école cantonale de Porrentruy a compté en moyenne, dans les dix dernières années, plus de deux cents élèves. Dès sa fondation, elle en a eu 2600, dont 356 ont obtenu le certificat de maturité. Elle est entièrement aux frais de l'Etat de Berne, sauf une subvention annuelle de 14 000 fr. de la part de la ville de Porrentruy.

***** Synode des Franches-Montagnes.** — Il s'est réuni le samedi, 19 décembre, au chef-lieu sous la présidence de M. J. Marer, instituteur à Montfaucon. Malgré le temps peu favorable, il comptait une trentaine de participants. Après une leçon pratique de géographie, M. Rais, maître secondaire à Saignelégier, a fait une conférence sur la question d'Orient et les problèmes que soulève dans la presqu'île des Balkans la question des langues et des nationalités.

Un dîner très bien servi a réuni ensuite les participants au café de la couronne. Au dessert, M. Marchaud, instituteur au Bémont, a rendu compte de la dernière assemblée des délégués de la société des instituteurs. La prochaine réunion synodale aura lieu aux Breuleux en juin 1909. H. GOBAT.

VAUD. — L'Isle. — M. Louis-Aimé Favre, instituteur à l'Isle, breveté en 1878, vient de prendre sa retraite après trente années de bons et dévoués services dans cette localité. La Municipalité de l'Isle et la Commission scolaire réunies ont offert à M. Favre une montre, comme témoignage de gratitude de toute la population pour l'activité et le dévouement apportés par l'honorable instituteur dans l'exercice de ses fonctions. M. H. Bernard, syndic, lui a exprimé publiquement les sentiments unanimes de regrets et de bons vœux de la part des autorités. De leur côté, les élèves de M. Favre ont tenu à lui remettre un souvenir de leur affection et de leur reconnaissance.

M. Favre ne quittera pas la localité qu'il a desservie avec une si louable persévérance. Eleveur distingué en même temps que secrétaire de la Fédération vaudoise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge, il continuera à diriger l'exploitation d'un domaine modèle et aura ainsi l'occasion de rendre, par ses aptitudes d'excellent agriculteur, de nombreux services à la population de l'Isle.

Utile carrière que celle de cet éducateur de mérite, qui a su réaliser pratiquement, dans une belle unité, l'idéal de l'instituteur aimant et faisant aimer le travail des champs. Elle honore également la population qui a su l'apprécier.

Nous souhaitons à M. L.-A. Favre une longue et heureuse retraite.

H. GAILLOZ.

*** **In memoriam.** — On se souvient — l'*Educateur* en a parlé en son temps — de la mort tragique de M. Emile Pelet, instituteur à Lausanne, renversé par un cheval échappé et succombant quelques heures après des suites de cet affreux accident. C'était le 10 septembre 1907.

Les anciens élèves de M. Pelet ont tenu de rappeler le souvenir de ce maître distingué en lui érigeant un monument sur sa tombe au cimetière de la Sallaz. La cérémonie a eu lieu dimanche 6 décembre devant une nombreuse assistance. En voici un compte-rendu sommaire, extrait d'un journal lausannois :

« Après l'exécution du chœur de Heim, *En mer*, — une page qui avait la prédilection du défunt — M. Charles Blanc, instituteur, président du comité d'initiative, a dit en un discours vibrant et ému ce que fut la carrière d'Emile Pelet, mettant en vive lumière, avec un rare bonheur, les grandes qualités de l'homme et du pédagogue.

Puis, au nom de la famille, M. Ch. Pelet fils, a pris possession du monument et a remercié chaleureusement souscripteurs et initiateurs.

Après quoi, une exécution parfaite des *Adieux*, de Gustave Doret, a clos cette brève et touchante cérémonie, dernier acte de reconnaissance et de pieux souvenirs à la mémoire du maître vénéré que n'oublieront jamais ceux qui l'ont connu ou qui ont eu le privilège de recevoir son enseignement.

L'impression produite fut haute et profonde, et cette fête du souvenir a revêtu, — par sa sobriété même — un aspect tout spécial de solennité et de grandeur...

Le monument consiste en une pyramide de granit ornée d'un médaillon reproduisant les traits du défunt.

H. GAILLOZ.

*** **Ecoles normales.** — La traditionnelle cérémonie de fin d'année a eu lieu le vendredi 18 décembre dernier. Elle a été agrémentée par des chants, des déclamations (M^{lles} Potterat et Roux) et une délicieuse production de l'orchestre de l'Ecole (violon d'ensemble).

Voici la liste des élèves qui ont obtenu des prix ou des accessits à la suite des concours ouverts aux élèves en 1908 :

Histoire biblique. Robert Dériaz, Prix 40 f. *Pédagogie.* Charles Monod, P. 45 f. *Français.* Jules Favre, Accessit 20 f., André Cuendet, P. 40 f., Louis Barraud, A. 35 f., Jules Martin, P. 30 f., François Paux, A. 20 f. *Mathématiques.* Fritz Mæder, P. 45 f., Adrien Sonaillon, P. 35 f., Oscar Bornand, P. 35 f., Jules Martin, P. 35 f., Henri Mayor, P. 28., id., P. 30 f., Francis Guex, P. 30 f., Jean Dentan, A. 20 f. *Histoire.* Louis Annen, P. 45 f., Marcel Chantrens, P. 45 f., Samuel Guignard, P. 40 f. *Géographie.* G. Lecoultre, P. 35 f., Aloïs Gallay, A. 30 f. *Sciences physiques et naturelles.* Jean Dentan, P. 35 f., Adrien Fauconnet, P. 35 f., Robert Jaccard, P. 45 f., James Schwar, P. 45 f., H. Mayor, P. 35 f. *Allemand.* Charles Raymond, A. 20 f., Charles Benoît, P. 35 f. *Calligraphie.* Adrien Barbey, P. 35 f., Félix Burnod, A. 20 f., Charles Martin, P. 35 f. *Dessin.* H. Jaccard, P. 50 f., Paul Magnin, P. 35 f., Alexis Porchet, P. 40 f., Charles Viredaz, P. 45 f., Casimir Raymond, P. 30 f. *Violon.* Daniel Charlet, P. 50 f. Adrien Mabilille, A. 15 f., Charles Benoît, P. 35 f. *Travaux manuels.* Alexis Porchet, P. 45 f., Charles Maire, P. 45 f.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

La mémoire.

I. DIFFÉRENTS SOUVENIRS. — Ce n'est pas bien gros, n'est-ce pas, une tête d'enfant ?

Avez-vous déjà réfléchi, cependant, à la masse de choses qu'elle renferme, à la quantité de souvenirs logés dans chacune de vos petites têtes ?

a) *Souvenirs visuels.* — Fermez les yeux ! Vous pouvez facilement vous figurer la classe, les objets qui sont devant vous, à gauche, à droite (en faire nommer) ; vous avez aussi dans votre tête l'image de votre maître ou de votre maîtresse ; vous voyez son visage, ses traits, son vêtement, toutes ces images sont pour ainsi dire gravées dans vos têtes.

Maintenant, vous pouvez ouvrir les yeux. De même que vous vous êtes figuré tout à l'heure notre classe, vous pouvez vous représenter notre bâtiment d'école, vos maisons, vos appartements, votre cuisine, vos chambres, les meubles et les objets qui s'y trouvent ; et puis aussi quantité d'autres maisons, d'autres chambres où vous avez été. — Et pensez au nombre de personnes dont vous avez l'image en vous, vos parents, leurs relations, vos voisins, vos fournisseurs, vos camarades, etc. — Faire chercher aux enfants d'autres souvenirs visuels encore : lieux, rues, couleurs, formes, lettres, mots, etc. Leur faire remarquer que même s'ils n'arrivent pas à se figurer nettement telle personne ou tel objet (choisir des exemples précis) ils en possèdent cependant une image, puisqu'ils reconnaîtront dès qu'ils les verront la personne ou l'objet en question, ce qui implique une comparaison, une confrontation avec l'image qu'ils en ont gardée.

Ce genre de mémoire varie beaucoup d'une personne à l'autre ; tandis que certains d'entre nous doivent voir une personne plusieurs fois avant de pouvoir se rappeler ses traits, d'autres pourront, après avoir vu une seule fois quelqu'un garder une image très nette non seulement de sa figure, mais de chacun de ses traits. Dans quelles professions cette sorte de mémoire va-t-elle atteindre son maximum de développement ?

Chez ceux qui, de par leur travail sont habitués à observer, chez les peintres et dessinateurs en première ligne ; on raconte de Gustave Doré, par exemple, qu'ayant un jour oublié chez son éditeur un modèle qu'on venait lui demander de reproduire, il put exécuter cette commande de mémoire ; pendant les quelques minutes qu'il avait eu l'image sous les yeux, elle s'était pour ainsi dire gravée en lui, avec tous ses détails. Autre exemple : Diamandi, le célèbre calculateur, retient un nombre considérable de chiffres et exécute des opérations longues et difficiles (multiplications avec 8 chiffres au multiplicande, et 4 au multiplicateur, par exemple) parce qu'il voit tous ces chiffres imprimés devant ses yeux.

b) *Souvenirs auditifs.* — Cacher un enfant derrière le pupitre du maître pendant que les autres élèves ont les yeux fermés et les oreilles bouchées. Puis, quand les enfants sont rentrés en possession de leurs sens, faire signe à l'enfant caché de parler, de compter, par exemple. Plusieurs enfants l'auront reconnu,

cette fois par le souvenir de sa voix. Leur faire reconnaître (les yeux fermés) si l'on frappe sur du bois, du métal, du verre, etc. — Maintenant, silence ! Aussitôt que je vous montre cet objet (une clef) n'entendez-vous pas résonner en vous même le mot clef ; répéter l'expérience ; vous vous souvenez donc des mots, et en quelle quantité ! Dans laquelle de vos leçons la mémoire des oreilles joue-t-elle un grand rôle ? A la leçon de musique ; c'est par les oreilles que nous retenons les airs (justesse et rythme), que nous reconnaissons le son des divers instruments. C'est aussi cette mémoire qui vous aide à apprendre vos poésies ; citer le premier vers d'une poésie récemment apprise par les enfants, et les amener à constater qu'ils entendent aussitôt la suite (à moins que certains la voient) de même si on commence à leur citer la série des nombres ; vous pouvez aussi vous figurer — autres souvenirs auditifs — le bruit du vent dans les arbres, le roulement du tonnerre, les cris de différents animaux, etc., etc. ; les enfants n'auront pas de peine à multiplier les exemples.

Cette sorte de mémoire varie aussi beaucoup d'un individu à l'autre ; cette fois, c'est chez les musiciens qu'elle va présenter un développement remarquable ; Mozart pouvait noter un morceau de musique entier, après l'avoir entendu deux fois seulement ; certaines personnes se rappellent d'une façon étonnante les dates les airs, etc. ; des calculateurs arrivent aussi à des résultats prodigieux parce qu'ils entendent résonner en eux, de façon persistante, les chiffres qu'ils ont vus.

c) *Souvenirs moteurs*. — Mettez vos mains derrière la nuque ! sur la tête ! — Bien. — Comment avez vous pu exécuter rapidement et correctement ces mouvements ? Parce que vous les avez déjà exécutés souvent, et que vos bras, vos mains se souviennent, pour ainsi dire, quels muscles doivent agir pour vous permettre de faire ces mouvements. Voyez au contraire le petit enfant cherchant sa bouche avec peine, ou ne parvenant pas à attraper un objet. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas encore dans ses membres le souvenir des mouvements à faire dans un cas donné.

d, e, f) Expériences analogues, suivies des mêmes constatations pour les souvenirs *tactiles, olfactifs et gustatifs*.

II. COMBINAISON DE CES SOUVENIRS. — Généralement, nous nous servons non pas isolément, mais simultanément de ces différentes catégories de souvenirs. — Prendre comme exemple tout ce qui nous permet de nous rappeler une personne ; choisir quelqu'un qui soit connu de tous les enfants ; on commence par la nommer : voilà donc un souvenir auditif : le son de son nom ; vous auriez pu la reconnaître également de cette façon-ci : écrire son nom au tableau noir (souvenir visuel du nom). Quels autres souvenirs possédez-vous encore de cette personne ? Sa taille, sa tournure, sa figure, les traits de sa physionomie, la couleur de ses yeux, de ses cheveux, préciser les détails ; puis sa voix, puis d'autres souvenirs encore de ses paroles, de ses actes (intellectuels ou affectifs), etc. Voyez combien d'éléments associés pour former le souvenir d'une seule personne !

III. RÔLE DE LA MÉMOIRE. — Imaginez-vous, enfants, ce que serait votre vie si, d'un coup de sa baguette, une fée venait subitement vous ravir votre mémoire, pendant la nuit. Vous vous réveilleriez, ne sachant plus qui vous êtes, ni quand ni où vous vivez, ne connaissant plus ni vos parents, ni rien de ce qui

vous entoure ; vous ne pourriez pas vous habiller puisque vous ne vous souviendriez ni de l'usage des différentes pièces de votre vêtement, ni de la manière dont on doit s'y prendre pour s'en revêtir ; vous ne pourriez pas non plus déjeuner, ayant oublié de même l'usage et le maniement d'une cuiller, d'un couteau, d'une tasse, oublié aussi le nom, le goût, l'usage des aliments. — Impossible de vous rendre à l'école puisque vous aurez oublié aussi bien son aspect que le chemin à suivre pour s'y rendre. Et à l'école, ce serait encore une bien autre affaire ! vous voyez-vous lire ou écrire en ayant oublié la forme et le son des lettres et de leurs combinaisons ; dessiner en perdant aussitôt que vous cessez de les regarder, les couleurs et les formes des objets que vous avez à reproduire ; enfin suivre une leçon quelconque quand tout ce dont on vous parlerait ne correspondrait plus dans votre esprit à aucune image, quand le son des paroles ne serait plus associé à aucun sens. (Il va sans dire que ce seront les enfants eux-mêmes qui devront trouver le rôle de la mémoire dans ces différentes actions).

Heureusement, nous n'avons rien à craindre des fées.

IV. OUBLI. — Mais vous avez tous constaté que nous perdons en partie nos souvenirs. Comment cela s'appelle-t-il ? *Oublier*. Si souvent, nous déplorons nos oublis : vous avez bien écouté ou bien appris une leçon, et voici, quelque temps après, il n'en reste plus rien du tout ; vous connaissez ces moments d'angoisse où l'on vous demande de réciter votre leçon, et pas moyen de la retrouver, même en cherchant bien : tout est perdu, effacé. — Vous avez pu constater que la mémoire baisse surtout chez qui ? Chez les personnes âgées. Certaines maladies entraînent une perte graduelle ou subite, et plus ou moins complète de la mémoire : on voit des malades perdre les souvenirs dont nous avons besoin pour parler, manger, évaluer les distances.

Cependant l'oubli nous rend aussi des services en ce sens que si tout ce que nous voyons, entendons ou ressentons s'imprimait dans notre cerveau pour n'en plus sortir, notre intelligence serait encombrée d'une foule de choses inutiles. Le calculateur fameux dont nous parlions, Diamandi, raconte que, pour passer d'un calcul à un autre, il doit faire un travail consistant à effacer en quelque sorte ce qu'il vient de contempler, avec sa vision intérieure, pour pouvoir fixer son attention sur quelque chose de nouveau. C'est cet acte que vous devez faire aussi, lorsque vous devez apprendre une leçon alors qu'une réjouissance en perspective risque de vous en détourner : sachez alors résolument écarter, effacer de votre esprit ces images attrayantes pour vous mettre au travail. Autre application pratique : l'oubli volontaire du mal qu'on nous a fait.

V. ANALYSE DE LA MÉMOIRE. — Que faut-il pour avoir de la mémoire ?

a) *Acquérir des images*. — Pensez-vous qu'un aveugle pourra se souvenir des couleurs qu'il n'aura jamais vues, ou bien qu'un sourd reconnaîtra les airs qu'il n'aura jamais entendus ? Bien sûr que non. Au contraire, prenons la peine d'ouvrir nos yeux et nos oreilles, d'observer ce qui nous entoure, à l'école, dans la rue, à la campagne, et notre mémoire s'enrichira d'une foule d'images, qu'on a comparées avec des traces laissées dans la cire.

b) *Conserver les images*. — Vous savez ce qui se passe quand vous avez appris une poésie et que vous la laissez reposer ensuite ; quelques jours après, il pourra vous manquer un ou deux passages ; puis, à mesure que le temps s'écoulera, les

oublis deviendront plus graves et plus nombreux ; enfin, il viendra un moment où vous ne saurez plus rien, ou à peu près. Ce n'est pas tout, en effet, que la trace ait été imprimée, il faut encore qu'elle reste ; les souvenirs qui se gravent le mieux sont ceux qui se répètent souvent : de là vient que nos maîtres s'ingénient à vous répéter bien des fois, sous des formes variées, ce que vous devez arriver à savoir ; les souvenirs durables sont ceux aussi qui vous ont fait une forte impression : si vous avez été témoin d'un accident, ou si vous avez vu au cirque ou au cinématographe des scènes qui vous ont beaucoup intéressés, remarquez que les souvenirs qui vous en restent sont particulièrement nets et durables.

c) Montrer aux enfants un objet ou leur désigner une personne dont il est question récemment dans une leçon de chose, mais dont le nom ne leur est sans doute pas encore très familier. — Quels sont ceux d'entre vous qui se rappellent son nom ? Au moment où le nom est donné, tous les enfants se rappellent l'avoir déjà entendu. Leur faire constater alors que si un objet et son nom ont tous deux impressionné notre cerveau, pour que le souvenir que nous avons de l'objet soit complet, il faut encore que la vue de l'objet soit associée dans notre esprit à la connaissance de son nom, ou l'inverse ; d'une manière générale, *il faut que les différents souvenirs se rapportant à un même objet soient associés de façon assez intime pour que l'un étant évoqué appelle immédiatement les autres.*

Il vous est arrivé à tous, n'est-ce pas, de voir une personne sans pouvoir vous rappeler où, quand et dans quelles circonstances vous l'avez déjà rencontrée ; dans ce cas c'est toujours l'association des souvenirs qui fait défaut ; une bonne mémoire suppose que nous pouvons localiser nos souvenirs dans le temps et dans l'espace, les mettre pour ainsi dire chacun à sa place, dans sa case spéciale, où nous pourrons aller les rechercher quand nous en aurons besoin ¹.

VI. EXPÉRIENCES. — Il sera intéressant, après avoir parlé de la mémoire, de se rendre compte par quelques expériences du degré de la mémoire visuelle ou auditive de nos élèves : ils seront à la fois une source de renseignements précieux pour le maître, et une excellente leçon d'attention pour les enfants.

1. *Attention visuelle.* — a) Fixer un certain nombre d'objets très connus (6, 8, 10 ou 12) objets ou davantage suivant l'âge des enfants sur un carton ; les présenter aux enfants pendant quelques secondes, puis les retirer, et en faire écrire le nom.

b) Même expérience avec des images.

c) Ecrire un chiffre au tableau noir, l'effacer ; en écrire un deuxième, l'effacer ; un troisième, l'effacer ; (les chiffres doivent paraître sur le tableau à une demi seconde d'intervalle) ; sitôt le troisième chiffre effacé, les enfants écrivent les 3 chiffres. Procéder de même avec 4, 5, 6, 7, 8 chiffres.

2. *Mémoire auditive.* — a) Nommer distinctement 3 (puis 4, 5, 6, 7, 8) chiffres à une demi seconde d'intervalle ; sitôt que le dernier a été articulé, les enfants doivent écrire toute la série ; d'après M. Binet, qui a fait cette expérience sur

¹ Pour le rôle de l'association des idées et la culture de la mémoire, voir *Educateur*, 9 et 16 novembre 1907.

un grand nombre d'enfants, les enfants de 4 ans doivent retenir 3 chiffres ; ceux de 7 ans 5 chiffres ; ceux de 12 ans 7 chiffres.

b) Nommer 4, 5, 6 mots ou davantage sans rapport de sens les uns avec les autres ; puis les faire écrire.

c) Faire répéter une phrase :

De 6 syllabes, pour un enfant de 3 ans.

16 » » 6 »

26 » » 12 »

Ces chiffres ont aussi été expérimentés par M. Binet, mais sur des enfants français ; les nôtres pourraient bien être moins avancés pour l'élocution.

3. *Manière d'apprendre.* — Faire apprendre à une classe une poésie phrase après phrase, ou verset après verset, puis choisir une autre poésie, équivalente comme longueur et comme difficulté, et la faire apprendre aux mêmes enfants en la lisant tous les jours une fois, d'un bout à l'autre. En notant le temps employé pour qu'un même nombre d'enfants arrivent à savoir parfaitement bien chacune des deux poésies, on arriverait à constater quel système doit avoir la préférence.

A. DESCŒUDRES.

DICTÉES

Degré supérieur.

La côte de Norvège.

Lorsque, venant du large, on approche de la côte occidentale de la Norvège, et qu'à travers la brume légère d'un matin d'été, on commence à discerner dans le ruban gris et bas qui borde l'horizon, les énormes découpures de la péninsule scandinave, on reçoit l'impression d'un monde original et grandiose. Puis, à mesure que le bateau s'enfonce davantage dans le méandre des îles côtières et que le rideau formé par les brouillards de la mer se dissipe dans les rayons du soleil, le tableau se précise. Le vieux continent de granit émergé dès les premiers âges de la terre, montre peu à peu ses parois rocheuses, ses récifs dentelés, la courbe sévère de sa voussure dominée par les glaces éblouissantes de ses sommets lointains. On n'a point encore quitté la mer que déjà la montagne se révèle. Contraste étrange ! L'une et l'autre sont contiguës ; elles poursuivent, dans la paix des jours calmes aussi bien qu'au milieu des violences de la tempête, leur lutte séculaire ; elles étalent en permanence leurs splendeurs sous l'éclatante lumière estivale, comme dans le mystère de la longue nuit d'hiver. Toutes deux donnent à ce pays du Nord son caractère particulier ; elles ont façonné ses habitants à leur image et chacune a marqué sur eux son empreinte. Mais la mer y exerce une sorte de suprématie qui résulte du fait que, dans le combat incessant qu'elle livre à la montagne, la victoire semble depuis longtemps déjà lui avoir été assurée.

(Semaine littéraire 1908, N° 770.)

Emile YUNG.

Vocabulaire. — Discerner, la péninsule, scandinave, le méandre, se préciser, le granit, le récif, dentelé, la voussure, se révéler, le contraste, contiguë, séculaire, la permanence, la splendeur, le Nord, façonné, l'empreinte, la suprématie, résulter, incessant, assuré.

Exercice de grammaire. — Ecrire la dictée en mettant les verbes au futur et en soulignant les qualificatifs. Etude du préfixe *in* (*incessant*)! Faire chercher aux élèves tous les mots commençant par ce préfixe.

Homonymes :

Livre : 3^{me} personne du singulier de l'indicatif du verbe livrer.

Livre : feuilles imprimées réunies en un volume.

Livre : ancienne unité de poids équivalant au demi-kilog.

Livre : ancienne monnaie.

Paul CHAPUIS.

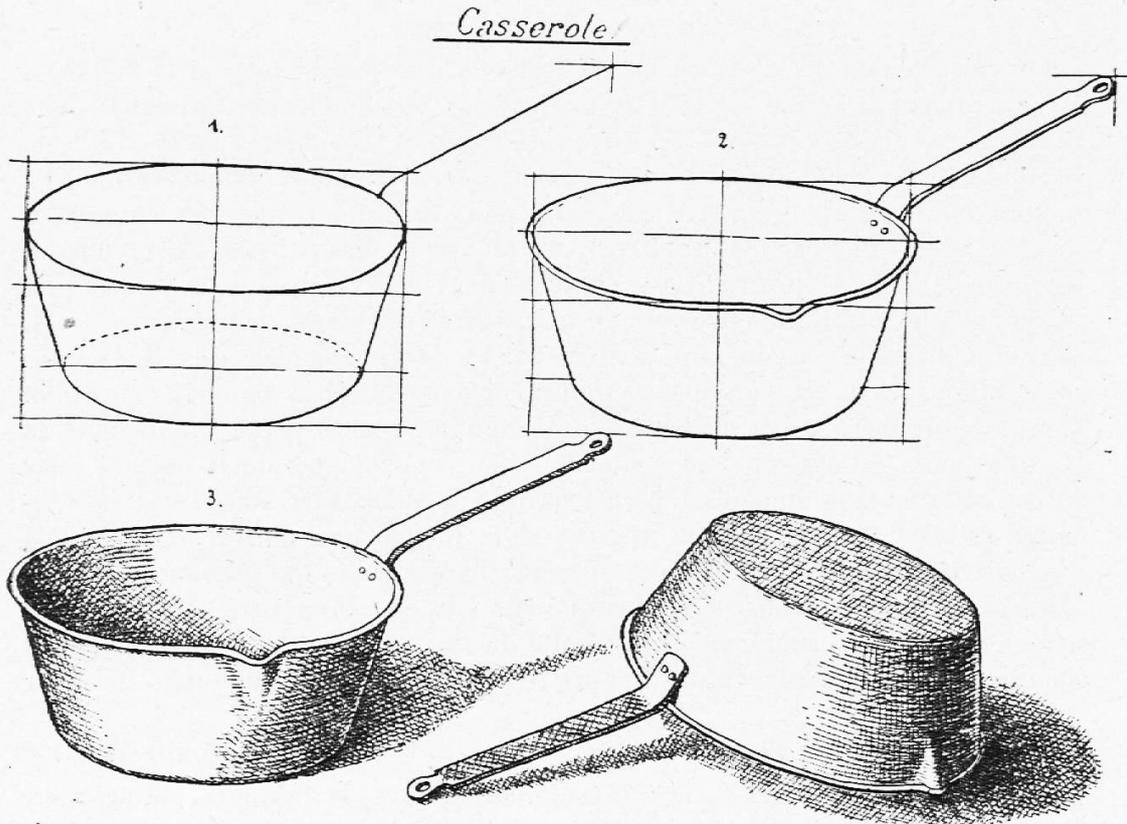
Le blaireau (*qualificatifs*).

Le blaireau est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et s'y creuse une demeure souterraine; il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles très longs et très fermes, il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, y jeter derrière lui les débris de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, et qu'il pousse quelquefois fort loin.

(Comm. de A. Reverchon.)

BUFFON.

DESSIN. *Degré supérieur.*



VAUD

Instruction Publique et Cultes

2^{me} service.

Les comités des bibliothèques d'intérêt public, telles que bibliothèques populaires, communales ou paroissiales, etc., sont informés qu'ils peuvent encore souscrire auprès du département de l'instruction publique et des cultes (2^{me} service), jusqu'au 31 janvier 1909, à la publication qui vient de sortir de presse, **La Suisse et son Atlas annexe**, aux prix de faveur, soit fr. 12.— pour le volume broché et fr. 4.50 pour l'Atlas.

Ces prix sont réduits respectivement à fr. 10.— et fr. 3.50 en cas de paiement d'avance.

AUGMENTATIONS

Les augmentations pour années de services seront payables dès le 5 janvier aux Recettes de district.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française
et Suisse.

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

MAISON ..
• MODÈLE
Maier
& Chapuis

LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats.
Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10⁰/₀

d'escompte

au lieu du **3 %**
habituel à 30 jours;
aux membres de la

S. P. V.

COLLECTION D'ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

F.-W. FÆRSTER

Privat-Doctent à l'Université de Zurich.

L'ÉCOLE ET LE CARACTÈRE

La pédagogie de l'obéissance. La réforme de la discipline scolaire.

Traduit par M. PIERRE BOVET, professeur à la Faculté des Lettres de Neuchâtel.

Préface de M. JULES PAYOT, auteur de *l'Éducation de la volonté*.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

- I. *La formation du caractère centre des ambitions de l'école.*
 - II. *La cure d'âmes laïque et la discipline scolaire.* Le mensonge à l'école. L'individu et la masse. La question sexuelle à l'école.
 - III. *Le problème de la discipline.* La discipline militaire. Démocratie et discipline scolaire. L'école et la société.
 - IV. *La pédagogie de l'obéissance.* La liberté par l'obéissance. L'obéissance par la liberté.
 - V. *La réforme de la discipline scolaire.* L'appel au sentiment de l'honneur. Le système de l'école-cité. La landsgemeinde scolaire du Toggenbourg. L'éducation de la responsabilité. Les châtiments corporels. Ce qu'on peut apprendre des dompteurs. Conseils aux commençants.
 - VI. *L'école et la religion.*
- APPENDICES. Comment pénétrer d'esprit moral les diverses branches d'enseignement. Expériences d'instituteurs suisses.

L'original allemand a atteint en dix-huit mois sa sixième édition. Il a été immédiatement traduit en italien. — Le prix de vente de cet ouvrage sera de 3 francs. Il paraîtra en janvier. Les membres du corps enseignant qui nous adresseront leur souscription avant le 31 janvier 1909 pourront se le procurer, sans frais, au prix réduit de 2 fr. 50.

FOYER SOLIDARISTE, *Suint-Blaise (Neuchâtel)*.

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8, LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Offre au corps enseignant la toile de coton, fournie aux écoles du canton, au prix exceptionnel de 70 centimes le mètre, net au comptant, franco. Livrable de suite.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GØEBEL, BASEL

Albanvorstadt 16. Postfach 1

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

COURS SIMPLE ET COMPLET

DE LANGUE LATINE

par Paul CROUZET

Professeur au Collège ROLLIN (Paris), ancien Elève de l'École Normale supérieure.

Grammaire Latine

Simple et complet pour toutes les classes (1^{er} et 2^e cycles) de l'enseignement secondaire, conforme aux nouveaux programmes, 31 mai 1902. Un volume in-12, relié toile, 8^e édition (40^e mille) fr. 2. —

Sixième et Cinquième.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

Le Mot à Mot — La Correction, par P. CROUZET et G. BERTHET. — Un volume in-12 de XVI-424 p., relié toile souple. 4^e édition (18^e mille) . fr. 2.80

Recueils de Textes Latins faciles

100 textes accompagnés de 50 magnifiques illustrations, d'après les tableaux et les œuvres d'art célèbres. Nombreuses innovations pédagogiques.

SOUS PRESSE (pour paraître fin décembre 1908).

Quatrième et Troisième.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

Le Français — La Latinité, par P. CROUZET et G. BERTHET. — Un volume in-12 de XXIV-446 pages, relié toile souple fr. 2.80

La Version Latine

par la Grammaire et la Logique.

Pages et Pensées morales (Classes de 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re}). 200 textes divisés par classes, par P. CROUZET. — Un volume in-12 de XII-200 pages, 3^e édition, 12^e mille. Broché fr. 2. —

Deuxième et Première.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

L'Explication littéraire— Le Style.

SOUS PRESSE.

La Version Latine

par la Grammaire et la Logique.

Pages et Pensées morales (Classes de 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re}). 200 textes divisés par classes, par P. CROUZET. — Un volume in-12 de XII-200 pages, 3^e édition, 12^e mille. Broché fr. 2. —

Méthodes Solidaires

de Version latine et de Thème latin.

Extrait de la MÉTHODE LATINE (Classes de 4^e et 3^e), par P. CROUZET et G. BERTHET. Un volume in-12 de 142 pages. Broché fr. 1.50

OTTO BARBLAN

Chœurs d'hommes à capella

Op. 9.	Partition net	Frc.	C.
1417. Message		—	50
1418. Oiseaux du Printemps		—	50
1419. Hymne à la Patrie		—	50
1420. Amour discret		—	50
1422. Sérénade		—	75
1423. Amour ingénieux		—	75
1424. Prière avant la bataille		—	50
1425. La Bien-aimée est là		—	75
Op. 11.			
1427. Séparation		—	75
1428. Salut helvétique		—	50
1429. Amour intrépide		—	50
1430. Chant de guerre		—	50
Op. 13.			
1432. Prière des peuples		—	75
1433. A la musique		1	—
Op. 14.			
1530. Chansons nouvelles		—	50
1531. Conquête		—	50
1532. Adieux		—	50
1533. Chants des moissonneurs		—	50

Une importante réduction sera faite
pour les ordres supérieurs à 12 exemplaires du même numéro.

Le répertoire plutôt restreint des œuvres pour chœurs d'hommes avec texte français, vient de s'enrichir de **18 chœurs d'hommes à 4 voix**, op. 9. 11. 13 et 14 du maître Otto Barblan.

On retrouve dans cette œuvre l'inspiration puissante qui créa le *Festspiel de Calven*, et la science du compositeur s'y affirme dans sa forme toujours si personnelle. — M. Barblan a en effet une façon à lui d'écrire le chœur d'hommes : il sait être riche sans incohérence, et savant avec esprit.

Il s'est proposé d'écrire une œuvre dédiée aux petites sociétés qui ne sont pas encore de force à aborder les grandes pièces chorales. — Disons-le tout de suite, il y a brillamment réussi.

Mélo-diques, riches en ressources harmoniques, bien écrits pour les voix, ces chœurs forment une série de compositions populaires que nos sociétés romandes inscriront à leur répertoire pour leur plus grand profit.

Signalons encore le fait que M. Otto Barblan a eu l'honneur de voir un de ses chœurs admis dans le recueil de chœurs d'hommes, composé sur l'ordre de l'empereur d'Allemagne, pour le peuple allemand.

FOETISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

PARIS, 28, Rue de Bondy. — LEIPZIG chez Rieter-Biedermann.

Succursales à Vevey et à Neuchâtel.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.